Informations de base	
2018/0423(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Accord CE/Danemark sur la détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile et le système «Eurodac» pour la comparaison des empreintes digitales à des fins répressives. Protocole **Subject** 7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF) 7.30 Coopération policière, judiciaire et douanière en général **Zone géographique** Danemark	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	